

2003

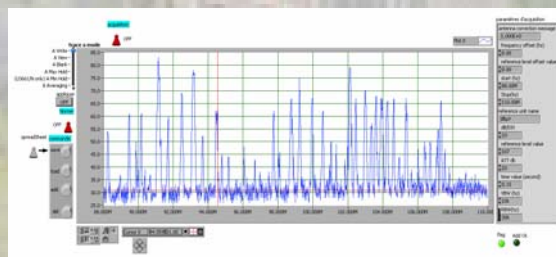
ECOLE ROYALE MILITAIRE (Chaire de Télécommunications)

Contexte : Mesure d'intensité des champs radioélectriques à haute fréquence.
Contrôle sur site des émissions rayonnées par les systèmes en usage à la Défense.

Depuis avril 2001, le niveau maximum de champs radioélectriques autorisé en Belgique est fixé par Arrêté Royal.
Un contrôle sur site peut se faire à l'aide du système de mesure ci-dessous.

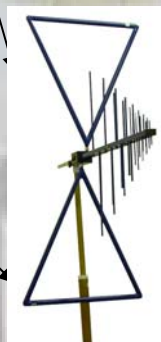


Système de mesure



2 exemples d'émissions à mesurer

Les signaux de télécommunications émis peuvent prendre plusieurs formes qui peuvent aller des signaux GSM comme ci-dessus à des signaux moins habituels comme ceux émis par les Radars.



Antenne de mesure

